

Séminaire de Droit du travail

LES ABSENCES



HEG Arc, Neuchâtel
Mardi 17 janvier 2017 - 09h00 à 17h00

Co-organisateurs:



Chambre neuchâteloise du
commerce et de l'industrie



Public cible

Responsables RH, directeurs-trices-s général-e-s d'entreprises, managers et cadres, syndicat d'employeurs-e-s comme d'employé-e-s, juristes, avocats.

Concept

En 2016, la HEG Arc, l'association HR Neuchâtel et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie se sont associées pour la première fois pour organiser une manifestation en commun. Cette fois-ci, elles vous invitent à participer à un séminaire d'une journée qui alternera conférences plénières et ateliers de discussion.

Thème

« En Suisse, les salariés sont absents de leur travail 79 heures par an, mais il y a des remèdes au mal », voici un titre du journal Le Temps du 7 janvier 2016. L'absence des employés est un problème rencontré par tous les employeurs. Malheureusement, ce phénomène prend de l'ampleur d'année en année. Il coûte cher et nécessite que l'on s'en préoccupe. Le Code des obligations, les conventions collectives de travail, les règlements du personnel ou encore les contrats de travail individuels traitent de certains types d'absence, mais est-ce suffisant ? Un examen approfondi de certaines thématiques liées à l'absence permettra de mieux les aborder et d'agir ainsi dans le respect du cadre légal.

Objectif

Lors de ce séminaire, différents types d'absence seront examinés sous l'angle légal, mais également du point de vue psychosocial. Les congés, les vacances, les grossesses et la maternité seront abordés avec leurs spécificités. La délicate question des certificats médicaux fera également l'objet d'une présentation. Les thématiques des conférences seront ensuite discutées dans le cadre d'ateliers qui permettront aux participants de débattre avec les intervenants, ainsi qu'avec des praticiens des ressources humaines, de situations concrètes rencontrées sur le terrain. Enfin, les participants auront la possibilité d'échanger avec tous les intervenants lors d'une table ronde qui clôturera cette journée.

Intervenant-e-s

Conférence plénière

José Zilla, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

Jean-Philippe Dunand, avocat, docteur en droit, prof. à l'Université de Neuchâtel

Stéphane Quarroz, psychologue FSP, Institut universitaire romand de Santé au Travail, Lausanne

Pascal Moesch, avocat spécialiste FSA en droit du travail, La Chaux-de-Fonds

Programme

- 08h45 - 09h00 Accueil
- 09h00 - 09h15 Mot de bienvenue
Florian Nemeti, Directeur de la CNCI
- 09h15 - 10h00 Regard circulaire sur la grossesse et la maternité dans les relations de travail
José Zilla
- 10h00 - 10h15 Pause
- 10h15 - 11h15 Atelier session n° 1
- 11h15 - 11h45 Pause
- 11h45 - 12h30 Le certificat médical dans les relations de travail : tour d'horizon
Jean-Philippe Dunand
- 12h30 - 13h30 Repas
- 13h30 - 14h15 Risques psychosociaux : quelles responsabilités pour l'organisation ?
Stéphane Quarroz
- 14h15 - 14h30 Pause
- 14h30 - 15h30 Atelier session n° 2
- 15h30 - 15h45 Pause
- 15h45 - 16h30 Questions diverses en lien avec les congés et vacances
Pascal Moesch
- 16h30 - 17h00 Table ronde

Ateliers à choix

- Atelier 1 : Analyses et discussions sur diverses situations rencontrées en lien avec la grossesse et la maternité
Sylvie Vuille, Assistante RH
- Atelier 2 : Certificat médical : regards croisés du médecin et du juriste
Sophie Tecon, Conseillère RH, Donzé-Baume Branch of Richemont International SA
- Atelier 3 : Cas pratiques en lien avec la gestion des risques psychosociaux
Leïla Ghattas Martins, Responsable du département RH et Culturel et membre de la Direction, Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg
- Atelier 4 : Aspects pratiques en lien avec les congés et vacances
Paul-André Steiner, Directeur RH, G&F Châtelain SA
- Atelier 5 : Atelier interactif - Florilège de questions/réponses sur les absences
Ludmila Schindelholz, Professeure chargée d'enseignement, HEG Arc

Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc
Campus Arc 1
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel

Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics :

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel
Arrêt de bus : Gare / Blaise Cendrars

Inscription

Délai : mercredi 11 janvier 2016

En ligne sur : <https://www.ig.he-arc.ch/LesAbsences>

Finance d'inscription

CHF 200.- pour les abonnés au conseil juridique i-lex de la CNCI et pour les membres de HR Neuchâtel.

CHF 250.- pour les membres de la CNCI.

CHF 300.- pour les non-membres.

La finance d'inscription comprend la documentation et le repas de midi

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

Responsable de la manifestation

Ludmila Schindelholz
Prof. chargée d'enseignement, HEG Arc

Organisation/ Contact

Loredana Monica Valcu

E-mail : monica.valcu@he-arc.ch

Tél : +41 32 930 20 76

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

www.heg-arc.ch